**Maintenance Des systèmes d’aspiration des ateliers de la manufacture nationale de sèvres**

**NUMERO : 2026-MAPA-02**

\* \* \*

**CADRE DE RÉPONSE TECHNIQUE**

\* \* \*

Les différents chapitres doivent être complétés et leur ordre respecté dans une limite de dix (10) pages (une page = un recto), hors annexes. Les candidats peuvent ajouter des annexes s’ils les jugent utiles à la compréhension de leur offre, dans la limite de cinq (5) pages.

Le candidat présente son organisation permettant l’atteinte des résultats relatifs à la description des prestations décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Le candidat est seul juge des moyens à mettre en œuvre pour garantir les obligations de résultats.

Le présent cadre de réponse technique constitue un engagement contractuel du candidat. À ce titre, les informations et dispositions mentionnées dans ce document engagent contractuellement le titulaire quant au respect des modalités d’exécution et des moyens mis en œuvre pour l’exécution de ses prestations. Les renseignements indiqués ci-après doivent être liés directement à l’objet du marché en répondant précisément aux différents points demandés et ne doivent en conséquence ne pas être une simple énumération de l’organisation des moyens généraux de l’entreprise.

**1/ Organisation et pilotage du marché (35/60)**

Le candidat présente son entreprise en lien avec l’objet du marché. Il présente les modalités organisationnelles de gestion, de prise en charge et de suivi des prestations, de contrôle de la qualité, d’information et de conseil.

*Réponse du candidat :*

**2/ Moyens humains affectés à l’exécution des prestations (25/60)**

Le candidat présente l’organisation des moyens humains dédiés à l’exécution des prestations (organigramme, répartition des tâches, habilitations, qualifications et expérience professionnelle).

*Réponse du candidat :*